

La laïcité et le deuil d'un Québec indépendant 07 septembre 2013 par Michel Pruneau

À première vue, le projet de « Charte des valeurs québécoises » devrait contribuer à l'épanouissement de la laïcité et à la neutralité idéologique de l'espace civique québécois et je devrais m'en réjouir. Pourtant, je considère le projet actuel comme une stratégie suicidaire qui risque fort de faire reculer la laïcité et le Québec lui-même.

Je suis né catholique pratiquant et au cours de ma vie j'ai fait le deuil des certitudes religieuses. Après avoir éprouvé les angoisses particulières de cette transformation, je suis plutôt fier de cet humanisme laïque qui me guide. Pour rencontrer l'autre dans sa différence, je demande seulement que ma propre différence soit respectée.

J'ai également été souverainiste durant une bonne partie de ma vie et le Québec demeure indissociable de mon identité. Mais puisque la collectivité québécoise a dit non à deux reprises au projet d'indépendance politique, j'ai accepté l'idée que le Québec ne deviendrait pas un pays souverain.

Ce qui me dérange du projet de Charte actuel est qu'il se présente comme une astuce qui utilise l'idée de laïcité comme un levier pour réanimer la flamme indépendantiste et que cette stratégie risque fort de rééditer un échec social, juridique et politique dont nous n'avons vraiment pas besoin.

Le plus triste de l'histoire est que ce projet politique suicidaire risque de renforcer les positions extrémistes et d'entraîner un recul de la laïcité dans l'espace public. Il serait absurde que le Québec se mette à valoriser ses échecs, comme s'ils constituaient des démonstrations de sa valeur supérieure.

La laïcité doit être une invitation à la liberté idéologique dans un désir commun de construire l'avenir. En ce sens, rien ne nous empêche de renforcer les mécanismes qui assurent l'égalité des hommes et des femmes et ceux qui préservent les organisations des dérives sectaires,

En terminant, voici [le texte de madame Louise Arbour](#) qui s'y connaît beaucoup plus que moi en matière de droits fondamentaux.